



**Part modulable de l'indemnité REP+ : non à la mise en concurrence des établissements !
Toutes et tous au rassemblement jeudi 9 juin à 17h30 devant le rectorat !
(92 rue de Marseille Lyon7)**

Par la Circulaire du 30-6-2021, le ministère de l'éducation nationale a instauré dans la rémunération des enseignants en REP+ une part modulable fixée par école/collège, qui détermine à l'avance le nombre de bons, de moyens et de mauvais établissements.

L'ensemble des personnels a découvert avec consternation le versement de cette prime « au mérite » au mois d'avril 2022.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNES-FSU, FNEC FP-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action, SGEN-CFDT et SUD Education rejettent en bloc cette mesure.

En effet, si les critères actuels sont obscurs, nous considérons que tout critère d'attribution aboutirait à un mépris de l'engagement d'une partie des équipes et induirait une mise en concurrence malsaine entre les établissements. Cette mise en concurrence ne contribue en rien à la réussite de nos élèves.

En sapant l'engagement des personnels, elle est même contre-productive. Elle met à mal le service public d'éducation nationale, risque de démotiver des équipes engagées à faire réussir leurs élèves dans un difficile contexte de Covid et de manque de personnels.

Enfin, cette prime exclut une partie des personnels des établissements : AESH, qui accompagnent les élèves handicapés, enseignants contractuels ou encore psychologues scolaires contractuels.

C'est pourquoi les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNES-FSU, FNEC FP-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action, SGEN-CFDT et SUD Education demandent que la part fixe et la part maximale de l'indemnité modulable REP+ soit versée à tous les personnels affectés en REP+, enseignants titulaires et non titulaires, AESH, AED.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNES-FSU, FNEC FP-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action, SGEN-CFDT et SUD Education appellent tous les personnels à se rassembler devant le rectorat jeudi 9 juin à 17h30 pour porter ces exigences. Une délégation intersyndicale sera reçue à cette occasion.